



Commission Interdépartementale
pour le Développement Durable

Formulaire de consultation de la population sur l'avant-projet de 4^e Plan Fédéral de Développement Durable (PFDD) 2026-2031

A compléter et renvoyer avant le **18 Octobre 2026**:

- Soit en ligne via l'url suivante : <https://forms.belgium.be/fr/formulaire-consultation-de-la-population-2026-2031>
- Soit par **courriel** à l'adresse cidd-icdo@ifdd.fed.be en joignant le formulaire au format word ou pdf,
- Soit par **courrier** à l'adresse :
Secrétariat de la CIDD c/o Institut Fédéral pour le Développement Durable Rue
Ducale 4
1000 Bruxelles

1. Vos coordonnées

Votre nom :

Votre prénom :

Rue :

N° :

Code postal :

Ville :

Votre e-mail :

2. Votre statut

Personne privée

Représentant d'une organisation

Nom de l'organisation que vous représentez :

3. Votre réaction

Vous souhaitez :

Apporter un commentaire général sur l'avant-projet de PFDD

Introduisez ci-dessous votre commentaire :

Formuler un amendement ou une proposition sur une partie, un paragraphe précis de l'avant-projet de Plan

Sur quelle partie de l'avant-projet de PFDD souhaitez-vous formuler un amendement ou une proposition ?

N° de paragraphe du PFDD:	Votre amendement/proposition :

Nous vous remercions pour votre participation !

Plus d'information sur les précédents Plans Fédéraux de Développement Durable sur le site www.developpementdurable.be.

PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les données de cette consultation de la population peuvent vous identifier directement ou indirectement. Les données personnelles sont collectées par l'Institut Fédéral pour le Développement Durable (IFDD). L'IFDD s'engage à traiter vos données personnelles de manière anonyme. Les données collectées sont utilisées pour :

- analyser la recevabilité de votre opinion ;
- transmettre votre avis sur un paragraphe particulier de l'avant-projet aux organes compétents à savoir aux entités fédérées ou aux Services Publics Fédéraux (SPF) et Services Publics fédéraux de Programmation (SPP) ;
- Formuler et soumettre d'éventuels amendements à la CIDD.

Vos données personnelles sont protégées conformément au règlement européen 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (entré en application le 25 mai 2018) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).